

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2016

SPORTS ET LOISIRS

INVESTISSEMENT

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

33 - Loisirs

37 - Sécurité

FONCTIONNEMENT

**Chapitre 931 - Formation professionnelle et
apprentissage**

11 - Formation professionnelle

Chapitre 933 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

33 - Loisirs

ANNEXE 8

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2016	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	17
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	25
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015	28
INVESTISSEMENT.....	29
FONCTIONNEMENT.....	35

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

La Région souhaite remettre le sport au centre du jeu sur le territoire francilien. A ce titre, elle déploiera un programme d'actions ambitieux, intégrant de nouvelles mesures, sur la compétence Sports et Loisirs.

Elle compte notamment assurer une solidarité entre les territoires au travers de sa volonté d'aménagement du patrimoine sportif aussi bien en zone dense avec des équipements innovants qu'en zone rurale dans une logique de mutualisation. Elle entend répondre à des nouveaux besoins de pratique mais aussi d'optimisation des équipements sportifs existants dans les lycées. C'est donc dans une volonté plus forte de cohérence et de proximité avec les territoires franciliens que des actions seront développées, notamment en œuvrant en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du mouvement sportif au travers d'opérations contractualisées.

Le début de l'année 2016, marque déjà un changement avec le transfert du CREPS d'Ile-de-France et ainsi une responsabilité régionale, de par la Loi NOTRe, en direction du sport, que ce soit à travers la pratique sportive de haut niveau ou encore la formation aux métiers du sport.

Les secteurs du sport et des loisirs poursuivent leur évolution et le lien avec les acteurs multiples pourra se poursuivre dans le cadre des travaux de la Conférence régionale du sport qui confirmera sa légitimité comme espace de concertation, d'échange et de partage. L'élaboration du schéma régional du tourisme et des loisirs sera également l'occasion de re-questionner le rôle des Iles de loisirs pour les Franciliens et de faire des grands événements à venir, et bien sûr, de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 un véritable atout pour l'attractivité de l'Ile-de-France.

Terre d'évènements, l'Ile-de-France verra également en 2016 de nombreuses manifestations sportives internationales se dérouler notamment autour de l'Euro 2016, des disciplines de l'Escalade, du Squash ou encore du Cyclisme.

Enfin, l'année 2016 concrétisera l'avancement des travaux du stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne.

L'engagement en faveur des loisirs

En matière de loisirs, l'intervention de la Région porte historiquement, d'une part sur l'aménagement des Iles de loisirs et, d'autre part, sur la mise en place de dispositifs d'aide à la personne visant à faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs.

Propriétés régionales, les Iles de loisirs couvrent environ 3.000 hectares et accueillent chaque année près de 4 millions de visiteurs. Créées pour la majorité sur d'anciennes carrières dans les années 1970 et 1980, elles offrent aux Franciliens des espaces de détente aux portes des zones urbaines et participent à l'amélioration de la qualité de vie.

Véritables poumons verts à l'échelle de la Région, elles constituent de réels outils et terrain d'expérimentation pour mettre en œuvre des actions en matière de développement durable s'agissant notamment de biodiversité, de traitement des déchets, d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et de développement des modes actifs de déplacement (piétons, vélos,...).

En termes d'insertion sociale, les Iles de Loisirs constituent également un outil de travail pour de très nombreux éducateurs, professeurs des écoles, responsables associatifs ou de centres de loisirs. La politique d'accessibilité au plus grand nombre leur confère un rôle primordial dans l'accès aux loisirs pour tous.

Elles regroupent par ailleurs une **offre d'activités et de services** remarquable qui en font des espaces très attractifs. Toutefois, de nombreux équipements ont été conçus dans les années 1970 et 1980, et doivent être modernisés progressivement et intégrer de nouveaux développements, pour prendre en compte les nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique, mieux répondre aux attentes des usagers, notamment en matière de confort, d'offre de services et d'évolution des pratiques et favoriser le tourisme de proximité.

C'est dans ce cadre que, sans remettre en cause leur vocation d'équipements de service public, **une place plus importante pourrait être donnée au secteur privé**, tant en matière d'investissement que de fonctionnement, pour permettre le développement d'activités assises sur un modèle économique plus équilibré tendant vers un équilibre d'exploitation, voire au-delà.

Par ailleurs, le **contexte de gouvernance actuelle des Iles de loisirs basée sur l'organisation en SMEAG** (syndicats mixte d'études d'aménagement et de gestion) **est aujourd'hui remis en question** par l'évolution du cadre institutionnel et la volonté des collectivités concernées et plus particulièrement des Conseils départementaux, de réduire leur participation statutaire. Ainsi, une réflexion devra être engagée en concertation avec les partenaires sur les différentes pistes d'évolution de cette gouvernance.

L'action permanente menée par la Région sur les Iles de Loisirs est complétée par des dispositifs d'accompagnement d'aide à la personne pour l'accès aux loisirs et aux vacances.

Afin de favoriser l'accès des Franciliens qui en sont éloignés aux loisirs et aux départs en vacances sur le territoire francilien, trois dispositifs seront mutualisés : tickets Loisirs, villages sportifs et aide aux départs en vacances. Ces dispositifs répondent à la volonté de lutte contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des franciliens défavorisés. Ils poursuivent également des objectifs communs avec la politique menée par la Région en matière de soutien au développement de la pratique sportive et de politique de la ville, par des actions telles que l'organisation de manifestations sportives et le développement de la pratique sportive féminine au sein des propriétés régionales que constituent les Iles de Loisirs. Le dispositif d'«**Aide au Départ en Vacances** » qui vise à permettre le premier départ en vacances de familles défavorisées sera réorienté dès 2016 vers des séjours en Ile-de-France et tout particulièrement sur les Iles de loisirs.

L'engagement en faveur du sport

Dans ce domaine, la Région mène une politique sportive volontariste aux côtés des acteurs associatifs et territoriaux en faveur du développement des activités sportives dans toute leur diversité.

Deux constats essentiels sont au cœur des engagements régionaux. D'une part, l'Ile-de-France est riche de 6,5 millions de pratiquants ; 2,3 millions d'entre eux sont licenciés dans plus de 19.400 clubs. D'autre part, le modèle sportif français repose sur une délégation de pouvoir au mouvement sportif.

Le nombre important d'acteurs du sport dans notre région nécessite d'établir un **partenariat actif avec les ligues et les comités régionaux**, complémentaire des actions menées par d'autres collectivités et devant être encore optimisé. Ce partenariat se construit à travers la recherche de synergies au bénéfice des sportifs, des clubs, tout en prenant en compte la diversité des pratiques et le rôle social irremplaçable des acteurs, le plus souvent bénévoles, du mouvement sportif. De plus, l'organisation du sport en France nécessite d'accompagner ce mouvement sportif dans son effort de structuration et de diversification. En ce sens, plusieurs marqueurs importants jalonnent l'action régionale notamment à travers la fidélisation de l'accueil des adolescents dans les structures sportives, le positionnement des valeurs de la République au cœur du projet des clubs ou encore le recrutement de personnels techniques et pédagogiques vers des niveaux de formations élevés. Afin de lutter contre les discriminations et la montée des extrémismes, la région entend engager un dialogue avec les acteurs du mouvement sportif. La Région définira ainsi des axes de travail partagés concernant la lutte contre l'homophobie dans le sport, contre le sexisme qui entrave encore aujourd'hui la prise de responsabilité des femmes dans les instances dirigeantes ; il en est de même de la lutte contre le racisme et contre la radicalisation dans une logique préventive en positionnant le mouvement sportif comme lanceur d'alerte.

L'ensemble de ces éléments conduit la Région à développer une politique visant la réduction de l'inégalité d'accès à la pratique sportive pour toutes et tous allant des premiers pas jusqu'à l'excellence, du loisir à la compétition sans oublier la volonté de l'Exécutif de répondre aux aspirations sportives des franciliennes et des franciliens à travers les pratiques autonomes grâce à la mise en œuvre du **Plan sport Oxygène**. Aussi, dans une volonté de cohérence et de proximité avec les territoires franciliens, des actions seront développées, dans le cadre des **Contrats territoriaux Sport**.

Cette politique d'accompagnement et de développement de la politique sportive régionale est enrichie au plan institutionnel par **la Conférence régionale du sport**, instance de concertation à laquelle participent les acteurs publics, associatifs et privés du sport. En s'appuyant sur la diversité des représentants, par la qualité des échanges, la Région consolide et affirme sa place dans une politique publique sportive partagée. La Conférence permet également d'interroger la cohérence des aides au regard du contexte national dense sur le champ du sport. Y est également mené un travail autour de la candidature de la France à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024.

Au titre de l'emploi et de la formation professionnelle, et au-delà de ces dispositifs directement portés sur l'emploi, la Région favorise, via la formation, la qualification des jeunes sur des secteurs à fort potentiel d'emplois ainsi que la formation des bénévoles du sport au travers de ses dispositifs de conventionnement avec les Ligues sportives régionales. Une attention particulière sera portée sur la formation vers des niveaux II et III, vecteurs de structuration et de développement dans les clubs par de l'emploi qualifié.

La Région renforcera son soutien à la construction et la rénovation du patrimoine sportif francilien à travers des équipements divers tels que les piscines, les terrains de grands jeux ou encore les équipements sportifs mis à disposition des lycéens. Un axe spécifique sera développé en lien avec les territoires afin de favoriser la construction de **salles de sports expérimentales** permettant un accès libre aux publics sportifs.

L'Ile-de-France, région capitale, met l'accent sur son nécessaire investissement en faveur du rayonnement international. Tout d'abord, elle accompagne le mouvement sportif sur l'organisation de grandes manifestations sportives permettant la valorisation du territoire francilien. Par ailleurs, elle soutient l'accueil d'athlètes étrangers à travers son dispositif « Ile-de-France Terre d'accueil », en créant des synergies sportives sur les lieux mêmes des événements majeurs, et en assurant la représentation francilienne. Cette action évoluera afin de créer une réelle réciprocité entre les pays accueillis et les clubs hôtes, permettant aux jeunes sportives et sportifs d'Ile-de-France de vivre des échanges internationaux dans leur globalité. Ainsi, plusieurs grands événements sportifs internationaux se tiendront en 2016 sur notre territoire, la mobilisation francilienne autour de la candidature de Paris 2024 sera poursuivie et accentuée et le club des partenaires « Sport et entreprises » mènera plusieurs actions en lien avec le monde sportif et le monde économique afin de favoriser l'emploi de sportifs en reconversion et de jeunes, valides et en situation de handicap, dans une logique de double projet.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2016

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
903 - Culture, sports et loisirs	26,000	29,493	29,470	48,000	40,935	47,100
32 - Sports	10,920	10,839	18,190	38,500	19,143	36,950
Équipements sportifs d'intérêt régional	10,920	10,839	18,190	38,500	19,143	36,950
<i>HP32-001</i>	<i>10,920</i>	<i>10,839</i>	<i>18,190</i>	<i>8,500</i>	<i>18,923</i>	<i>15,950</i>
<i>PJ32-001</i>				<i>30,000</i>	<i>0,220</i>	<i>21,000</i>
Équipements sportifs de niveau régional	3,680	4,151	4,080	33,000	11,514	24,924
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,254	0,210	0,200	0,377	0,210
Plan piscines	3,940	3,820	3,054	3,200	5,361	4,900
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	2,614	2,500	2,100	1,891	2,500
CREPS d'Ile-de-france			0,596			0,596
Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens			4,500			2,270
Plan Sport oxygène			0,250			0,250
Salles de sport expérimentales			2,000			1,000
Contrats territoriaux Sport			1,000			0,300
33 - Loisirs	15,080	18,654	9,880	9,500	21,792	9,570
Investissements dans les Iles de loisirs	15,080	18,654	9,880	9,500	21,792	9,570
<i>HP33-001</i>	<i>15,080</i>	<i>18,654</i>	<i>9,880</i>	<i>9,500</i>	<i>17,352</i>	<i>9,570</i>
<i>CP33-001</i>					<i>4,440</i>	
Acquisitions foncières	0,100	0,015	0,050	3,000	1,223	0,100
Aménagements	14,240	17,889	9,150	5,810	19,524	8,840
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,030	0,040	0,006	0,030
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,450	0,460	0,400	0,400	0,850	0,350
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,250	0,189	0,250
37 - Sécurité			1,400			0,580
Sécurité dans les propriétés régionales			1,400			0,580
<i>HP37-001</i>						
Sécurisation des Iles de loisirs			1,400			0,580
TOTAL	26,000	29,493	29,470	48,000	40,935	47,100
HP	26,000	29,493	29,470	18,000	36,275	26,100
PJ				30,000	0,220	21,000
CP					4,440	

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	47,100
Sous fonction 32 - Sports	36,950
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,050
2031 : Frais d'études	0,080
2313 : Constructions	21,000
2033 : Frais d'insertion	0,004
20418 : Organismes publics divers	0,596
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,320
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	4,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	10,900
Sous fonction 33 - Loisirs	9,570
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,005
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,495
2033 : Frais d'insertion	0,003
2313 : Constructions	1,073
2188 : Autres	0,030
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	7,713
2031 : Frais d'études	0,046
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,105
2312 : Terrains	0,100
Sous fonction 37 - Sécurité	0,580
2313 : Constructions	0,580
TOTAL	47,100

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

903 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional

Avec une dotation de **18,190 M€** en autorisations de programme (AP) et de **36,950 M€** en crédits de paiement (CPI) pour 2016, la Région confirme sa politique d'aide à la réalisation d'équipements sportifs en Ile-de-France, moteur essentiel au développement de la pratique des activités physiques et sportives. Elle développe également son action vers les personnes en situation de handicap par l'aide à l'achat de matériels adaptés.

Action : Équipements sportifs de niveau régional

L'année 2015 a permis de soutenir le démarrage de plusieurs équipements dont la Maison du Handball (Créteil) pour laquelle l'accompagnement prévu à hauteur de 6 M€ se répartit sur trois exercices budgétaires (dont 2 M€ ont été affectés en 2015). L'enveloppe de **4,080 M€** en AP doit permettre de couvrir les besoins identifiés dont :

- la Maison du Handball : 2 M€ (affectation 2016) ;
- le Centre régional de Beach Volley (77) ;
- le Centre régional d'équitation des Bréviaires (78) ;
- le Stade Bauer (93).

Cette dotation permettra, sur le site de Vaires, de financer une étude de sols (50 000 €) permettant de garantir la possibilité d'implantation de tribunes temporaires pour les grands événements (championnat du Monde, d'Europe, Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024) ainsi qu'une étude liée à la pollution de l'eau (30 000 €). Les AP nécessaires à la réalisation du projet devront être ajustées une fois les marchés de travaux attribués, ce qui permettra de lever certaines incertitudes. Le coût aujourd'hui estimé du projet est établi à 75 M€ TDC, hors mobilier. Rappelons que le site de Vaires-Torcy est identifié comme site olympique dans le cadre de la candidature de Paris aux JOP 2024. Cela conduira à des ajustements du projet pour intégrer l'ensemble des demandes du Comité d'organisation Paris 2024. A ce jour, 75 M€ ont été affectés en AP pour le projet.

L'enveloppe de **3,924 M€** en crédits de paiement hors CPER doit, quant à elle, permettre d'honorer les demandes de versement qui interviendront sur plusieurs projets en cours de réalisation tels que, par exemple, le centre national de hockey sur glace, la Maison du handball, le centre régional de plongée sous-marine ou encore le centre technique régional de football.

La dotation de crédits de paiement (CPI) de **21 M€** correspond aux mandats attendus en 2016 pour les travaux de Vaires-sur-Marne inscrits au CPER.

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

L'enveloppe de **0,210 M€** d'AP sur ce dispositif affirme la volonté de la Région d'accompagner toutes les formes de pratique sportive pour tous et particulièrement les personnes en situation de handicap grâce aux dotations en matériels spécifiques. Cette action est mise en œuvre notamment grâce aux comités régionaux handisport et de sport adapté.

Les crédits de paiement prévus à hauteur de **0,210 M€** permettront de répondre rapidement aux versements qui seront sollicités par les structures, comités ou ligues, qui actuellement s'équipent ou vont très prochainement s'équiper en matériels.

Action : Plan piscines

Pour l'année 2016, de nombreuses sollicitations, au titre du dispositif Plan piscines, ont été transmises à la Région. L'enveloppe de **3,054 M€** d'AP permettra de répondre à certaines demandes.

La dotation de **4,900 M€** en crédits de paiement couvrira les demandes de versement liées aux différentes opérations votées précédemment et à une part des nouvelles opérations qui seront votées

dans l'année.

Action : Terrains synthétiques de grands jeux

Cette action répond pleinement à la carence en terrains de grands jeux en Ile-de-France. D'ores et déjà, 11 dossiers sont en cours d'examen ou déjà prêts et près d'une dizaine d'autres maîtres d'ouvrage ont contacté la Région en vue d'un prochain soutien. L'enveloppe de **2,500 M€** d'AP permettra d'y répondre.

La dotation en crédits de paiement de **2,500 M€** contribuera à honorer les demandes de versement relatives aux différentes réalisations en cours. Le cycle de travaux est relativement court entre le démarrage et l'achèvement, entre 3 et 6 mois.

Action : CREPS d'Ile-de-france

Par application de la loi NOTRe, le transfert du patrimoine du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016. L'enveloppe globale de **0,596 M€** en AP et CPI correspond au montant de la compensation par l'Etat, de ce transfert de compétence ; elle permettra de réaliser les travaux de gros entretien indispensables pour cet établissement, ainsi que les mises aux normes dans le domaine de la sécurité et de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Action : Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens

Afin de répondre aux carences en équipements pour la pratique sportive des lycéens, une enveloppe de **4,500 M€** d'AP est prévue pour 2016. Elle sera destinée à accompagner les équipements construits ou rénovés sur les territoires, en dehors du périmètre des équipements réalisés au sein des lycées, mais qui ont vocation à être utilisés par des lycéens dans le cadre notamment de l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Les crédits de paiement de **2,270 M€** permettront d'honorer les premières demandes de versement.

Action : Plan Sport oxygène

L'Ile-de-France est dotée d'un vaste réseau d'itinéraires doux en site propre et d'une multitude d'espaces de pratique sportive en liberté. Afin de permettre à tous les Franciliens de connaître ces différents lieux de pratique sportive et de se les approprier, cette nouvelle mesure, dotée d'une enveloppe de **0,250 M€** en AP et CPI, permettra de réaliser une cartographie de l'existant, de développer une application mobile recensant tout ce patrimoine sportif et d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de quelques équipements nouveaux.

Action : Salles de sport expérimentales

La pratique sportive est en constante évolution que ce soit dans ses formes de pratique, dans la multiplicité de ses pratiquants ainsi que dans ses lieux de pratique. Mesure nouvelle et dotée d'une enveloppe de **2,000 M€** en AP, cette action permettra de procéder à un diagnostic de l'existant sur le territoire et de mettre en œuvre un dispositif innovant qui donnera aux maîtres d'ouvrage des outils d'aménagement de leur territoire et une offre renouvelée d'équipements.

Une dotation de **1,000 M€** en crédits de paiement servira à couvrir les demandes de versement qui interviendront en cours d'année après l'adoption par la Région du soutien aux premiers projets.

Action : Contrats territoriaux Sport

Sur plusieurs territoires de l'Ile-de-France, la Région souhaite développer des contrats territoriaux sports, qui seront signés avec des collectivités territoriales en milieu rural ou en politique de la ville, là où l'offre de pratique sportive peut être moins riche qu'ailleurs. Ces contrats auront pour but de favoriser la pratique sportive pour des publics qui en sont parfois éloignés.

Une dotation de **1,000 M€** d'AP et de **0,300 M€** de crédits de paiement est prévue pour 2016.

33 - Loisirs

Programme : Investissements dans les Iles de loisirs

Ce programme permet le financement de dépenses directes en maîtrise d'ouvrage mais également le financement des investissements réalisés dans les Iles de loisirs administrées par un SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagements et de Gestion) conformément aux statuts.

Action : Acquisitions foncières

Il est proposé de limiter la dotation à **0,050 M€** en AP, ce qui permettra de faire face aux opportunités d'acquisition sur les Iles de loisirs, l'ensemble des crédits nécessaires à la maîtrise foncière de la Corniche des Forts ayant été préalablement inscrits.

Une dotation de **0,100 M€** est prévue en CPI au titre des engagements antérieurs.

Action : Aménagements

L'exercice 2016 correspond à la deuxième année de mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissements 2015-2017 définis par les Syndicats mixtes en concertation avec la Région. Ce programme sera réorienté pour tenir compte de la priorité, voulue par l'ensemble des partenaires, sur les investissements visant à réduire les déficits de fonctionnement soit par une réduction des coûts de gestion, soit par une augmentation des recettes d'activités.

En matière d'aménagement, les opérations de gros entretien et actions spécifiques au développement durable seront privilégiées, cela concerne :

- **la modernisation du patrimoine des Iles de loisirs, parfois vieillissant**, et son adéquation aux attentes des usagers (pérennisation des équipements, ouvrages, réseaux ou voiries, modernisation des hébergements et remise à niveau des activités structurantes...). Chaque rénovation d'envergure s'inscrit dans le nouveau guide « aménagement et construction durable des îles de loisirs ».

- **la mise en œuvre d'actions spécifiques « développement durable »**. Si toutes les opérations s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs de l'Agenda 21 régional, des subventions sont progressivement accordées aux îles de loisirs en vue de l'amélioration des performances énergétiques du bâti, d'une meilleure gestion des déchets ou en faveur de la biodiversité.

- **la poursuite des aménagements des îles de loisirs, en tant qu'espace public de libre accès** (renouvellement de la signalétique interne, modernisation et développement des espaces sanitaires, poursuite de la sécurisation des espaces, des biens et des personnes, ...).

- le renouvellement d'une offre d'hébergements et d'activités, visant à améliorer l'équilibre économique des îles de loisirs en les positionnant comme des espaces naturels de proximité, d'animation et de courts séjours pour les groupes comme pour les individuels.

Ces opérations nouvelles d'envergure seront priorisées et financées par tranches fonctionnelles suivant la nature des opérations, pour rendre leur financement compatible avec le budget régional.

Ce plan d'investissement intègre également l'affectation d'une nouvelle dotation pour le renouvellement complet de la signalétique des îles de loisirs.

Au total une dotation de **9,150 M€** en AP (et de **8,840 M€** en CPI) est prévue sur cette action en 2016.

Action : Équipements des Iles de loisirs

La dotation de **0,030 M€** en AP et CPI permettra de compléter l'équipement des îles de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts.

Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap

La dotation de **0,400 M€** en AP (**0,350 M€** en CPI) permettra de porter une attention particulière en 2016 à la mise en œuvre des Agendas d'Accessibilité programmés correspondant à la planification des travaux restant à réaliser pour rendre les ERP (établissements recevant du public) des îles de loisirs accessibles aux personnes en situation de handicap dans une période de 3 ans.

Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs

Le dispositif du fonds d'urgence, adopté lors du Conseil Régional de septembre 2007, permet une intervention très rapide des SMEAG en cas d'aléas (sinistres, demandes de la commission de sécurité..). La dotation de **0,250 M€** permettra de répondre à ces demandes.

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurisation des îles de loisirs

L'enveloppe de **1,4 M€** proposée en 2016 en AP devrait permettre de poursuivre :

- le programme de vidéosurveillance des sites de Draveil Port-aux-cerises, Jablines-Annet et Buthiers ;
- le travail de sécurisation des îles de loisirs de Vaires-Torcy (entrée ouest) et de Boucles de Seine (antiefraction golf, caméra, contrôle accès hébergements..).

Une dotation de **0,580 M€** est retenue en CPI pour répondre aux premières demandes de paiement.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
TOTAL	10,470	9,896	16,120	9,470	10,318	16,120
HP	10,470	9,896	16,120	9,470	10,318	16,120

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 931 - Formation professionnelle et apprentissage	0,750
Sous fonction 11 - Formation professionnelle	0,750
65738 : Organismes publics divers	0,750
CHAPITRE 933 - Culture, sports et loisirs	15,370
Sous fonction 32 - Sports	13,836
6233 : Foires et expositions	0,150
611 : Contrats de prestations de services	0,050
6513 : Bourses	0,175
6226 : Honoraires	0,020
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	7,773
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,016
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,001
6234 : Réceptions	0,150
6231 : Annonces et insertions	0,001
6281 : Concours divers (cotisations...)	5,000
6228 : Divers	0,500
Sous fonction 33 - Loisirs	1,534
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,423
6561 : Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	0,870
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,005
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,001
611 : Contrats de prestations de services	0,200
63512 : Taxes foncières	0,013
6226 : Honoraires	0,022
TOTAL	16,120

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

Programme : Qualification par la formation continue

Avec une dotation globale de **14,586 M€** en autorisations de programme (AE) et de **14,586 M€** en crédits de paiement (CPF) dans le cadre du BP 2016, la Région développera sa vision de la pratique sportive comme un élément vecteur de développement personnel et de lien social. La Région œuvrera aussi pour une approche durable en faveur d'un développement sportif global ouvert à toutes et à tous, allant des premiers pas jusqu'à l'excellence. Cette politique jouera également un rôle actif, à partir des grands événements sportifs de portée internationale, en matière d'attractivité touristique.

Les trois axes majeurs d'interventions de la politique sportive régionale sont :

- 1 - La structuration du mouvement sportif régional et la formation (conventions d'objectifs pluriannuelles avec les ligues et comités régionaux)
(Programme : développement de la pratique sportive)
- 2 - Le soutien à l'organisation d'événements sportifs régionaux, nationaux et internationaux.
(Programme Evénements sportifs)
- 3 - La formation du mouvement sportif
(Programme Formation professionnelle)

En ce sens, l'objectif de la Région est bien de poursuivre le même niveau de satisfaction rendu à l'ensemble des partenaires associatifs franciliens : 2,3 millions de licenciés sportifs pour 19.400 clubs. Cet objectif est d'ailleurs renforcé par la candidature française aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, la Région capitale ne pouvant pas être candidate aux JOP 2024, sans mener de politique sportive exemplaire et en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Action : Soutien à la formation du mouvement sportif

Au titre des conventions pluriannuelles signées avec les ligues et comités, la Région s'est engagée à favoriser la structuration du mouvement sportif régional en accompagnant les ligues dans la mise en œuvre de leur plan de formation en direction des jeunes athlètes, des techniciens (animateurs et éducateurs) et des bénévoles (dirigeants, arbitres, officiels) du territoire. Plus de 35 000 stagiaires sont concernés jusqu'ici par les formations soutenues par la Région Ile-de-France.

En ce qui concerne les bénévoles, ces formations permettent de les professionnaliser sur les volets administratif, juridique, financier, managérial, développement durable, santé et événementiel.

Une dotation de **1,750 M€** est prévue en AE et de **0,750 M€** en CPF pour ce dispositif.

933 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Développement de la pratique sportive

Action : Soutien au mouvement sportif

Conventions avec les Ligues et Comités : 76 conventions pluriannuelles sont appelées à être renouvelées en 2016 pour le développement du sport pour tous, le réseau francilien des bénévoles du sport, la formation des techniciens du sport, l'accès vers le haut niveau, le positionnement des valeurs de la République au cœur du projet sportif des associations et la fidélisation des adolescents dans les structures sportives. Une enveloppe de **3,774 M€** est prévue en AE pour ce dispositif.

Sport, Prévention et Citoyenneté : cette action repose sur la mise en place d'un plan spécifique permettant de prévenir les dérives sociétales qui traversent le champ du sport et notamment autour des phénomènes de radicalisation chez les jeunes.

Ce travail sera à effectuer en lien étroit avec le mouvement sportif et les territoires afin de toucher au plus près les professionnels du sport mais aussi les dirigeants bénévoles capables de repérer les phénomènes de rupture avec risques de violences chez certains jeunes sportifs.

Une enveloppe de **0,200 M€** est prévue en AE pour cette action qui sera intégrée dans les conventions avec les ligues et comités.

Ambassadeurs du sport : le fonctionnement du dispositif se fera sur une demi-année, l'échéance olympique et paralympique se situant en août et septembre. Une enveloppe de **0,175 M€** est prévue en AE pour ce dispositif.

Soutien aux clubs formateurs : ce dispositif, qui soutient les clubs à travers les écoles de jeunes, la formation des éducateurs et la structuration de l'équipe technique, fera l'objet d'une étude pour confirmer son éventuelle poursuite en 2017. Une enveloppe de **0,385 M€** est prévue en AE pour ce dispositif.

Une enveloppe de **0,382 M€** en AE sera apportée à l'Institut Régional de Développement du Sport pour la mise en œuvre du programme adopté par le Directoire.

Promotion de l'apprentissage dans le sport - CFA : ce dispositif va consister à la mise en place d'actions en lien avec les 3 CFA du sport d'Ile-de-France et la délégation Formation et Emploi présents au sein des conseils de perfectionnement des CFA du Sport. Une enveloppe de **0,020 M€** est prévue en AE pour ce dispositif.

Une dotation globale de **5,246 M€** en crédits de paiement est prévue pour l'ensemble de ces dispositifs pour 2016 permettant de répondre aux engagements nouveaux et antérieurs non soldés.

Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs

Le dispositif chèque tranSport s'adresse à plus de 2 500 associations sportives. La proposition de dotation 2016 de **0,557 M€** se base sur le seuil minimal de 50 000 chèques du marché public passé, intégrant les frais de gestion par l'opérateur privé mettant en place le dispositif.

Action : Plan Sport oxygène

L'Ile-de-France est dotée d'un vaste réseau d'itinéraires doux en site propre et d'une multitude d'espaces de pratique sportive en liberté. Afin de permettre à tous les Franciliens de connaître ces différents lieux de pratique sportive et de se les approprier, au titre des mesures nouvelles, des dotations en investissement et en fonctionnement seront dédiées à ce projet et permettront de réaliser une cartographie de l'existant, de développer une application mobile recensant tout ce patrimoine sportif et d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de quelques équipements nouveaux.

0,100 M€ sont ainsi programmés en AE et CPF au BP 2016.

Action : Contrats territoriaux Sport

Sur plusieurs territoires de l'Ile-de-France, la Région souhaite développer des contrats territoriaux sports, qui seront signés avec des collectivités territoriales en milieu rural ou en politique de la ville, là où l'offre de pratique sportive peut être moins riche qu'ailleurs. Ces contrats auront pour but de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques sportives et pour des publics parfois éloignés de la pratique sportive.

Une mise en cohérence sera également opérée entre ses aides en fonctionnement et les dispositifs de construction et rénovation d'équipements sportifs sur ces mêmes territoires. Une dotation de **0,433 M€** est ainsi programmée en AE et CPF au BP 2016.

Programme : Événements sportifs

Action : Soutien aux évènements sportifs

La France et plus particulièrement l'Ile-de-France est le premier pays au monde jusqu'en 2019 en termes d'accueil et d'organisation de grands évènements sportifs. Nous pouvons notamment citer en 2016 l'accueil de l'EURO 2016 de Football, les championnats du monde d'escalade, les championnats d'Europe de squash ainsi que les championnats du monde militaire de judo par équipes ; en 2017 l'organisation des mondiaux de hockey-sur-glace, de lutte et de handball et en 2018 l'accueil des Gay Games, de la Ryder Cup ou encore des championnats d'Europe de handball féminin.

Il est donc proposé de maintenir le soutien aux évènements régionaux et d'intégrer l'aide aux grands évènements internationaux, vecteur de rayonnement du territoire, d'attractivité mais aussi pour la promotion de la candidature Paris 2024.

Une action « Exploitation EURO 2016 de Football » fera partie intégrante de ce dispositif pour un montant de 0,200 M€.

Une dotation de **1,510 M€** en AE (et 2,200 M€ en CPF) est donc proposée pour ce dispositif.

Action : Promotion du sport

Cette action permettra notamment de mener plusieurs opérations dans le cadre du club des partenaires « Sport et développement économique » à Rotterdam sur les championnats d'Europe d'athlétisme ou encore dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016. Une enveloppe de **0,100 M€** est prévue pour ce dispositif.

Action : Ile-de-France Terre d'accueil

Ce dispositif soutient l'accueil de délégations sportives issues de pays dans lesquels se trouvent des zones de coopération prioritaire de la Région ou en relation avec la Région par la biais de sa politique en faveur de la francophonie. L'objectif est de créer des liens sportifs et interculturels entre sportifs et bénévoles. Une enveloppe de **0,200 M€** est prévue pour ce dispositif.

Action : Candidature JOP Paris 2024

Le Groupement d'Intérêt Public Paris 2024 étant constitué depuis le 18 décembre 2015 avec l'Etat, la Région IDF et la Mairie de Paris, une participation sera demandée aux acteurs publics de la candidature pour un montant de 10 M€ chacun. Au titre de 2016, une dotation de **5,000 M€** est donc prévue.

33 - Loisirs

Programme : Charges diverses liées aux Iles de loisirs

La dotation proposée sur ce programme de **0,339 M€** doit permettre de faire face à nos obligations en matière de gestion des propriétés régionales ainsi que dans le cadre de la délégation de service public pour l'Île de loisirs de Vaires-Torcy, en matière de garantie de recettes et d'entretien des espaces naturels.

Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

Pour l'année 2016, la proposition de dotation à hauteur de **0,020 M€** permettra de répondre couvrir les charges fixes ainsi que les impôts fonciers pour lesquels la Région est redevable.

Action : Garanties de recettes Vaires/Torcy

La dotation de **0,319 M€** sur cette action garantie de recettes Vaires Torcy permettra d'assurer la prise en charge par l'agence des espaces verts et des frais d'entretien du site ainsi que la couverture des engagements contractuels de la DSP au regard des pertes d'exploitation liées aux équipements en travaux.

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Ce programme a comme objectif de permettre un meilleur accès aux loisirs et aux vacances sur les Iles de loisirs.

Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Il est basé sur les dispositifs suivants qui ont vocation à agréger :

- « Tickets loisirs » qui permet à des jeunes et à des familles défavorisées de passer une journée ou d'effectuer des courts séjours dans les Iles de loisirs régionales,
- « Aide au départ en vacances » plus particulièrement ciblée sur les familles défavorisées. Ce dispositif sera recentré en 2016 sur les séjours dans les Iles de loisirs,
- « Villages sportifs d'été et d'hiver » qui vise à proposer, dans le cadre des manifestations organisées sur les Iles de loisirs aux jeunes Franciliens, et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances, la possibilité de découvrir et de pratiquer des activités sportives et culturelles durant les vacances d'été ou d'hiver, dans une ambiance ludique de plein air.

Pour l'année 2016, la dotation proposée s'établit à **1,195 M€**.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
903 - Culture, sports et loisirs						
32 - Sports	91,565	18,190	36,950	50,000	22,305	0,500
Équipements sportifs d'intérêt régional	91,565	18,190	36,950	50,000	22,305	0,500
HP32-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	38,129		13,260	13,000	11,869	
échéancier des CP sur AP 2016		18,190	2,690	7,000	8,000	0,500
PJ32-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	53,436		21,000	30,000	2,436	
échéancier des CP sur AP 2016						
33 - Loisirs	28,521	9,880	9,570	8,114	9,725	10,993
Investissements dans les Iles de loisirs	28,521	9,880	9,570	8,114	9,725	10,993
HP33-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	28,333		6,804	5,950	7,650	7,930
échéancier des CP sur AP 2016		9,880	2,766	1,976	2,075	3,063
CP33-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,188			0,188		
échéancier des CP sur AP 2016						
37 - Sécurité		1,400	0,580	0,504	0,140	0,176
Sécurité dans les propriétés régionales		1,400	0,580	0,504	0,140	0,176
HP37-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AP 2016		1,400	0,580	0,504	0,140	0,176
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	120,086	29,470	47,100	58,618	32,170	11,669
Total des CP sur AP antérieures à 2016	120,086		41,064	49,138	21,955	7,930
Total des CP sur AP 2016		29,470	6,036	9,480	10,215	3,739

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
931 - Formation professionnelle et apprentissage						
11 - Formation professionnelle		1,750	0,750	1,000		
Qualification par la formation continue		1,750	0,750	1,000		
HP11-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AE 2016		1,750	0,750	1,000		
933 - Culture, sports et loisirs						
32 - Sports	4,063	12,836	13,836	3,063		
Développement de la pratique sportive	2,511	6,026	6,336	2,201		
HP32-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	2,511		2,511			
échéancier des CP sur AE 2016		6,026	3,825	2,201		
Événements sportifs	1,552	6,810	7,500	0,862		
HP32-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	1,552		1,552			
échéancier des CP sur AE 2016		6,810	5,948	0,862		
33 - Loisirs	0,661	1,534	1,534	0,660		0,001
Charges diverses liées aux lles de loisirs	0,203	0,339	0,339	0,203		
HP33-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,203		0,203			
échéancier des CP sur AE 2016		0,339	0,136	0,203		
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	0,458	1,195	1,195	0,457		0,001
HP33-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,458		0,457			0,001
échéancier des CP sur AE 2016		1,195	0,738	0,457		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	4,724	16,120	16,120	4,723		0,001
Total des CP sur AE antérieures à 2016	4,724		4,723			0,001
Total des CP sur AE 2016		16,120	11,397	4,723		

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
903 - Culture, sports et loisirs	26,000	29,493	48,000	40,935
32 - Sports	10,920	10,839	38,500	19,143
Équipements sportifs d'intérêt régional	10,920	10,839	38,500	19,143
<i>HP32-001</i>	<i>10,920</i>	<i>10,839</i>	<i>8,500</i>	<i>18,923</i>
<i>PJ32-001</i>			<i>30,000</i>	<i>0,220</i>
Équipements sportifs de niveau régional	3,680	4,151	33,000	11,514
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,254	0,200	0,377
Plan piscines	3,940	3,820	3,200	5,361
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	2,614	2,100	1,891
33 - Loisirs	15,080	18,654	9,500	21,792
Investissements dans les Iles de loisirs	15,080	18,654	9,500	21,792
<i>HP33-001</i>	<i>15,080</i>	<i>18,654</i>	<i>9,500</i>	<i>17,352</i>
<i>CP33-001</i>				<i>4,440</i>
Acquisitions foncières	0,100	0,015	3,000	1,223
Aménagements	14,240	17,889	5,810	19,524
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,040	0,006
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,450	0,460	0,400	0,850
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,189
TOTAL	26,000	29,493	48,000	40,935
HP	26,000	29,493	18,000	36,275
PJ			30,000	0,220
CP				4,440

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

903 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional

La politique régionale du sport en 2015 a permis de mener des actions de soutien au mouvement sportif associatif.

Par ailleurs, avec le soutien de la Région, des projets d'équipements sportifs « de proximité » et d'envergure régionale ont été mis en œuvre par les acteurs du sport (collectivités, mouvement sportif) et ont permis d'améliorer et de densifier le patrimoine sportif francilien.

Ce programme, doté d'un budget initial de 10,920 M€ (AP), a permis l'affectation de **10,839 M€**.

Sur l'année 2015 et pour un budget initial de 38,500 M€, la consommation des CPI a représenté un total de **19,143 M€**. Ces crédits ont permis notamment d'honorer des affectations antérieures réparties comme suit : 4,481 M€ sur 2005 soit 23,41%, 4,594 M€ sur 2006 soit 24,00% et 3,556 M€ sur 2014 soit 18,57% du montant total.

La dotation en CPI n'a pas été totalement consommée compte tenu du démarrage différé des travaux du projet de Vaires-sur-Marne. Néanmoins, une avance de 9,324 M€ a été réalisée en fin d'exercice auprès du mandataire SAERP, en prévision des travaux dont le lancement a été effectué en toute fin d'année.

Cette sous-consommation de CPI a permis, en fin de gestion, de répondre à certaines dépenses (virements de crédits) des secteurs Loisirs et Sécurité, pour un montant total de 13,043 M€.

Action : Équipements sportifs de niveau régional

Cette action qui a bénéficié de transferts internes au programme pour parvenir à un total d'affectation de **4,151 M€**, a permis d'assurer le soutien à la création de la Maison de Handball (Créteil), d'un site sportif régional de plongée (site de Beaumont sur Oise), d'une piste de BMX (les Clayes-sous-Bois) et à la réalisation d'un centre technique de football régional (Ville de Paris).

Dans ce total, 0,030 M€ ont été consacrés à une étude sur la qualité des eaux du bassin Olympique du site de Vaires.

La consommation en CPI, de **11,294 M€**, correspond principalement à l'avance versée à la SAERP pour le projet de développement du site de Vaires (9,324 M€), ainsi qu'aux avances pour la Maison du Handball à Créteil, le Centre national de formation de Hockey-sur-Glace à Cergy-Pontoise, des travaux d'amélioration du Golf national de Guyancourt, ainsi que la Maison du CROSIF à Gentilly et le site sportif régional de plongée prévu sur le site de Beaumont-sur-Oise (1,970 M€) .

Concernant les crédits inscrits en Contrat de Projets, la consommation s'est établie à 0,220 M€ en faveur du projet de Vaires-sur-Marne (SAERP et honoraires).

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

Les affectations 2015 de **0,254 M€** ont porté sur l'achat de matériel en faveur des comités et ligues franciliennes des sports équestres, lutte, handisport et aviron.

Les consommations en CPI de **0,377 M€** ont permis de financer les demandes de versement au bénéfice du comité IDF Handisport, de la ligue IDF d'Aviron, du comité IDF d'équitation, du comité IDF de lutte, du comité IDF de canoé kayak et la Fédération Française d'Escalade.

Action : Plan piscines

Les affectations, pour un total de **3,820 M€**, ont permis de participer à la création de centres aquatiques à Beaumont sur Oise et à Clichy-sous-Bois ainsi qu'à la rénovation de la piscine Alfred Semestre à Issy-les-Moulineaux.

La consommation de **5,361 M€** a permis de procéder au versement de 15 subventions (avances, acomptes ou demandes de solde) dont les affectations remontent à des exercices budgétaires anciens : 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2014.

Action : Terrains synthétiques de grands jeux

Les affectations 2015 établies à **2,614 M€** ont bénéficié aux communes de Mesnil le Roi, Courtry, Pantin, Boulogne-Billancourt, Sevran, Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Arnouville, Le Bourget, Breuillet, Limay, Paris, Sartrouville, Antony, Sucy-en-Brie, Versailles, Villeparisis et Vincennes ainsi que la CA Europ' Essonne et la CC du Haut Val-d'Oise pour la transformation, la rénovation ou la construction de terrains synthétiques.

La consommation en CPI de **1,891 M€** a permis le versement de 24 subventions (avances, acomptes ou demandes de solde) dont les affectations dataient de 2012, 2013 et 2014.

33 - Loisirs

Programme : Investissements dans les îles de loisirs

Couvrant près de 3 000 hectares, ouvertes tout au long de l'année, les îles de loisirs régionales se répartissent géographiquement sur 6 des 8 départements de l'Île-de-France. Elles offrent de multiples possibilités d'activités ludiques, sportives et de détente à tous les Franciliennes et Franciliens, notamment les familles et les plus défavorisés d'entre eux.

Propriétaire et aujourd'hui statutairement unique contributeur du financement des investissements depuis le retrait de l'Etat en 1989, la Région a axé ses interventions sur les travaux de requalification et gros entretien ainsi que sur le renouvellement progressif des hébergements.

Ce programme permet le financement de dépenses directes en maîtrise d'ouvrage mais également le financement des investissements réalisés dans les îles de loisirs administrées par un SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagements et de Gestion) conformément aux statuts et compte tenu de l'absence de fonds propres de ces dernières.

Le montant des CPI appelés sur le programme « investissements dans les îles de Loisirs » s'élève pour l'exercice 2015 à **21,792 M€**.

Action : Acquisitions foncières

Un montant de **0,015 M€** (hors frais de notaire) a été affecté à la commission permanente d'octobre pour l'acquisition de la parcelle ZA n°7 jouxtant l'île de loisirs de Jablines-Annet ; le solde a fait l'objet d'un transfert de crédit au profit de la ligne « accessibilité des IDL aux personnes en situation de handicap ».

Les crédits de paiement consommés pour les acquisitions foncières à hauteur de 41% soit 1,223 M€ ont permis de financer essentiellement, sur l'île de Loisirs de la Corniche des Forts, les frais de notaire liés à l'acquisition de terrains privés ainsi que des cessions de parcelle pour l'île de loisirs de Vaires Torcy.

Action : Aménagements

Sur cette action, ont été mobilisés **17,889 M€** dont 2,8 M€ et 6,22 M€ correspondant à des réaffectations en faveur de l'aménagement de la Corniche des Forts, nécessaires à la suite d'une erreur administrative ; soit une consommation de 100% de la ligne budgétaire.

S'agissant des îles de loisirs avec Syndicats mixtes, 54 opérations ont été financées pour un montant de **7,541 M€**. Les projets ont concerné des travaux de rénovation pour 61%, des constructions et développements d'activités pour 28%, des opérations en faveur du développement durable pour 5%, ainsi que des études ou des acquisitions de matériels.

La mise en place d'une nouvelle signalétique sur l'ensemble des îles de loisirs a conduit à affecter un montant de **1,000 M€** sur l'exercice 2015.

Par ailleurs **0,285 M€** ont été affectés pour des travaux de maintenance et de gros entretien à Vaires Torcy et sur la Corniche des Forts.

La consommation de **19,524 M€** correspond au paiement de restes à mandater importants sur ce programme :

- la poursuite de l'ensemble des opérations sur les îles de loisirs administrées par un Syndicat mixte et notamment au solde d'opérations sur AP antérieures et à la réalisation d'opérations en 2015 ;
- les marchés de travaux de l'île de loisirs de Vaires-Torcy, sous maîtrise d'ouvrage régionale, liés aux travaux de maintenance et d'amélioration des équipements existants ;
- la réalisation de travaux liés au marché signalétique ;
- l'engagement des travaux de mise en sécurité du site de la Corniche des Forts.

Action : Équipements des Iles de loisirs

La dotation de **0,040 M€** a été consacrée en totalité pour l'achat de matériel de maintenance ainsi que pour l'acquisition d'un nettoyeur de plage concernant l'île de Loisirs de Vaires-Torcy.

La consommation en CPI s'établit à **0,006 M€** au titre de 2015.

Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap

La mise en accessibilité d'équipements et d'activités sur les îles de loisirs de Jablines-Annet, Buthiers et Vaires-Torcy a conduit à la consommation de cette ligne budgétaire en totalité pour un montant de **0,460 M€**.

Des demandes de paiement à hauteur de **0,850 M€** ont été honorés sur 2015.

Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs

Une première enveloppe provisionnelle de **0,200 M€** a été affectée en janvier 2015 afin de répondre rapidement à des situations d'urgence de nature à interrompre la poursuite du service aux usagers. Une seconde de **0,050 M€** a été affectée en octobre 2015 pour couvrir d'éventuels risques et a ainsi permis de couvrir les besoins urgents du début de l'hiver. Ces deux affectations ont conduit à une consommation intégrale de cette ligne.

0,189 M€ de CPI ont été mobilisés en 2015.

FONCTIONNEMENT

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

933 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Développement de la pratique sportive

Ce programme a donné lieu à l'affectation de **5,660 M€**.

Action : Soutien au mouvement sportif

Les affectations, pour un total de **5,107 M€**, ont permis de soutenir à hauteur de 3,946 M€ 71 ligues et comités franciliens ainsi que 5 fédérations, dans le cadre du développement de la pratique sportive.

Les objectifs opérationnels qui leur sont proposés dans le dispositif cadre, sont relatifs au développement des publics et des structures, à l'accompagnement de projets en faveur de la vie associative, à l'animation régionale (manifestations liées au développement du territoire et/ou au développement du sport santé), à l'accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence (détection et formation), ainsi qu'à leur accueil dans les pôles « espoirs ».

Le dispositif des clubs formateurs pour un total de 0,510 M€ a permis de soutenir 62 clubs franciliens issus de 14 disciplines (Handball, Athlétisme, Basket-ball, Cyclisme, Football, Triathlon, Badminton, Judo, Gymnastique, Voile, Football américain, Rugby et Volley-ball), dans le domaine du développement de la pratique sportive.

Les autres affectations ont vu le soutien des Ambassadeurs du sport à hauteur de **253 500 €** soit près de 400 interventions pour 95 Ambassadeurs et 0,398 M€ en faveur de l'IRDS.

La consommation en CPF s'établit à **5,437 M€**, dont 4,164 M€ en faveur des conventions avec les ligues et les comités, 0,227 M€ pour les interventions des Ambassadeurs du sport dans les lycées et les CFA ainsi que 0,647 M€ pour le soutien aux clubs formateurs et 0,398 M€ au bénéfice de l'IRDS.

Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs

Au titre du marché relatif aux chèques tranSport une affectation d'un total de 0,225 M€ a permis de compléter le reliquat d'AE votées les années précédentes et par conséquent de formaliser une commande de 84 100 chèques au bénéfice de 2 705 clubs franciliens sur l'exercice 2016.

La consommation 2015 s'établit à **0,677 M€** dont 0,042 M€ au titre de frais de gestion et 0,634 M€ pour rembourser des frais de carburant les stations du réseau mis à la disposition des bénévoles du mouvement sportif francilien.

Action : Sport pour tous

Une affectation de **0,198 M€** a permis le financement et la mise en oeuvre du Village Sportif d'Hiver (marché) prévu du 13/02/2016 au 06/03/2016 sur l'île de loisirs de Vaires Torcy.

La consommation en CPF de **0,199 M€** a couvert le marché relatif Village Sportif d'Hiver 2015.

Action : Insertion et éducation par le sport

Les affectations pour un total de **0,130 M€** ont permis d'établir des partenariats avec les associations Educ'Hand, LAPLAJH de Nathalie, Sport dans la ville, APELS, la FSGT ainsi que l'association Premiers de cordée.

0,076 M€ de CPF ont été versés au bénéfice des associations LAPLAJH, Fais nous rêver, Premiers de cordée, Sport dans la Ville, Educ Hand et la FSGT.

Programme : Événements sportifs

Ce programme doté d'une enveloppe de 2,830 M€ a permis l'affectation de **2,397 M€** d'AE.

La consommation 2015 s'établit à **2,172 M€** soit 150% des crédits ouverts au BP sur ce programme.

Action : Soutien aux évènements sportifs

Les différentes affectations liées à ce dispositif, pour un total de **1,470 M€**, ont permis d'accompagner financièrement près de 85 évènements sportifs dont les championnats du Monde de cyclisme sur piste au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, le championnat d'Europe de Volley-ball pour les sourds, le championnat d'Europe de ski nautique, l'Eco Trail de Paris Ile-de-France, le championnat du Monde UNSS de triathlon, le décanation et le Meeting international d'athlétisme de Saint-Denis ainsi que des actions périphériques à l'Euro 2016.

La consommation de **1,449 M€** a permis de procéder au versement de subventions (avances, acomptes ou demandes de solde) au bénéfice de 97 évènements sportifs.

Action : Promotion du sport

En supplément des **0,500 M€** consacrés à la candidature JOP Paris 2024 et dédiés à l'association de préfiguration du GIP Paris2024, les affectations votées pour un total de **0,240 M€** ont vu l'achat de places en faveur des jeunes franciliens (lycéens et apprentis), l'organisation des ateliers de la Conférence Régionale du Sport, ainsi que des actions d'envergure internationale favorisant la promotion du sport par le biais du Club des Partenaires (championnat d'Europe de Judo à Bakou, championnats du Monde de Hockey sur glace à Prague et les championnats du Monde d'athlétisme à Pékin).

La consommation en CPF est de **0,618 M€** dont 0,500 M€ versés à l'association Ambition Olympique et Paralympique, pour la candidature JOP Paris 2024.

Action : Ile-de-France Terre d'accueil

Avec des affectations de **0,187 M€** la Région a apporté son soutien à différents projets d'accueil de délégations sportives (Hongrie, Egypte, Pologne, Brésil, Côte d'Ivoire, Palestine, Serbie, Bosnie, Lituanie, Roumanie, Maroc, Tunisie et du Liban).

La consommation de **0,105 M€** a permis la mise en paiement en faveur du comité IDF de Taekwondo, du Cercle d'escrime de Dourdan, de la ligue Ile-de-France de Handball, du Club de Bagnolet, du comité des Hauts-de-Seine de Judo et de la Fédération Française de Lutte.

33 - Loisirs

Programme : Charges diverses liées aux Iles de loisirs

Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

0,020 M€ ont été affectés à la Commission Permanente de janvier 2015 afin de faire face à nos obligations en matière de frais de gestion incombant au propriétaire.

Les crédits de paiements ont été consommés à hauteur de 26% du BP voté et ont permis de régler notamment les taxes de faucardement des îles de Loisirs, les frais d'expulsion de gens du voyage sur l'île de loisirs de Vaires Torcy ainsi que des dépenses de communication en lien avec le développement du site sportif de Vaires.

Action : Garanties de recettes Vaires/Torcy

Une subvention de **0,200 M€** a été affectée à la Commission permanente de janvier 2015 au bénéfice de l'Agence des Espaces Verts Ile de France pour assurer la poursuite de l'entretien et la surveillance des espaces naturels du site de Vaires.

Par ailleurs, une autorisation d'engagement de **0,038 M€** a été soumise à la commission permanente de juillet 2015 au titre des garanties de recettes pour l'exercice 2014 suite à la remise du rapport annuel de délégation de l'UCPA, délégataire de service public de la Région pour l'île de loisirs de Vaires-Torcy, et à son examen par la commission consultative des services publics locaux.

Le versement d'un premier acompte au titre de l'exercice 2015 compte tenu des résultats de la saison 2015 et de l'avenant n°3 au contrat d'affermage approuvé en 2012 a fait l'objet de la dernière affectation 2015 pour un montant total de **0,048 M€**.

L'ensemble de ces affectations représente un total de 0,286 M€, soit 95% du budget voté.

L'intégralité des crédits de paiements a été consommée et a permis de financer d'une part les modalités de compensation financière de dépenses supplémentaires dans le cadre du projet sportif de l'île de Vaires (avenant n°3 du contrat d'affermage), d'autre part la garantie de recettes liée au contrat de DSP destinée à compenser les incidences des aléas météo sur la baignade et l'incidence des travaux sur certaines activités et enfin l'entretien et la surveillance des espaces naturels du site assuré par l'AEV.

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Le dispositif « Tickets loisirs » permet l'accès aux vacances et aux loisirs de Franciliens défavorisés, jeunes, familles fragilisées et personnes en situation de handicap, ces derniers bénéficient d'un accès à des activités sportives et de loisirs dont ils sont souvent exclus durant le temps de vacances scolaires.

La dotation dédiée aux Tickets Loisirs a été consommée totalement à hauteur de **0,870 M€**.

Action : Aide au départ en vacances

Concernant les autorisations d'engagement, une enveloppe de **0,663 M€** a été affectée au titre du dispositif "Aide au départs en vacances". Cette dotation a permis le financement du départ de 2 698 personnes en précarité socio-économique.

